

NexSIS



SI des Secours de nouvelle génération



Présentation de l'ANSC et de NexSIS 18-112

Présentation de l'ANSC

P.3

P.5

Origines et ambitions de
NexSIS 18-112

Financement de NexSIS 18-
112

P.7

P.8

Fonctionnement de NexSIS
18-112

Déploiement de NexSIS 18-112

P.12

**L'AGENCE
DU NUMÉRIQUE
DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

Missions

L'agence du numérique de la sécurité civile est un établissement public administratif de l'État placé sous la tutelle du ministre chargé de la sécurité civile.

Créée par décret le 8 octobre 2018, l'ANSC est en charge de la conception, du développement, de la maintenance et de l'exploitation des systèmes et des applications nécessaires au traitement des alertes issues des numéros d'appel d'urgence 18 et 112.

Dans ce cadre, elle a pour mission la réalisation du futur système d'information unifié des services d'incendie et de secours (SIS) sur l'ensemble du territoire national, NexSIS 18-112.

La conception, le développement, la maintenance et l'exploitation des systèmes et applications nécessaires au traitement des alertes issues des numéros 18 et 112, aux communications entre la population et les services de secours, et à la gestion opérationnelle et de crise.

La participation à la définition et l'évolution des normes relatives au traitement des alertes et aux systèmes de gestion de l'urgence et à la surveillance de l'interopérabilité des dispositifs techniques mis en place.

L'hébergement, la collecte et la distribution des données liées au fonctionnement des systèmes d'information et de commandement des SIS et de la sécurité civile.

Le déploiement et la mise à disposition des systèmes d'information et de commandement à l'intention des SIS et de la sécurité civile, ainsi que les applications destinées aux communications entre la population et les services de secours d'urgence.

Gouvernance

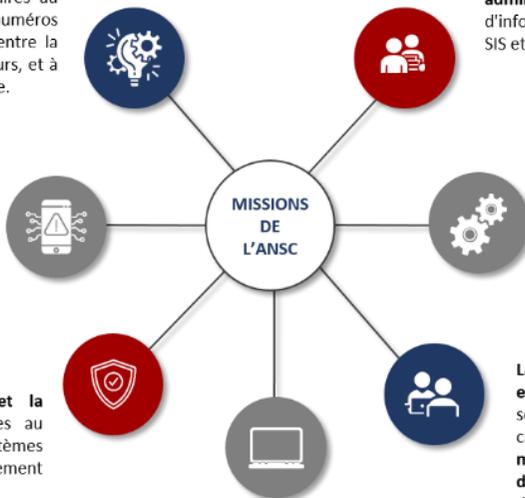
L'ANSC fonctionne selon un principe de gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales, matérialisée par :

- ✓ La composition de son conseil d'administration, qui comprend notamment **5 représentants de l'État** et **5 représentants de SIS et de collectivités territoriales** ;
- ✓ Le pilotage de l'institution par un **directeur nommé par décret du ministre de l'Intérieur** et un(e) président(e) de conseil d'administration d'un SIS ;
- ✓ Les signataires du contrat d'objectif et de performance, comprenant notamment les présidents de l'**Association des Maires de France (AMF)** et de l'**Assemblée des Départements de France (ADF)**, et le ministre de l'Intérieur.

L'organisation et la gestion technique, administrative et financière des systèmes d'information et de commandement des SIS et de la sécurité civile.

La réalisation d'études techniques, administratives, juridiques et financières nécessaires à l'accomplissement des missions de l'agence.

La formation, l'assistance, le conseil et le soutien aux SIS et services de la sécurité civile, notamment dans le cadre de la préfiguration puis de la mise en service des systèmes d'information et de commandement des SIS et de la sécurité civile.



NEXSIS 18-112 :
LE SYSTÈME D'INFORMATION
ET DE COMMANDEMENT UNIFIÉ
DES SERVICES D'INCENDIE
ET DE SECOURS

Origines du projet

Le projet NexSIS 18-112 a pour objectif de créer le futur système d'information et de commandement unifié des sapeurs-pompiers de France et des acteurs de la sécurité civile.

Initié en 2018 par une mission de préfiguration réunissant une centaine de sapeurs-pompiers et de spécialistes issus d'une trentaine de services d'incendie et de secours représentatifs de la diversité des territoires, le projet a officiellement été lancé le 9 janvier 2019 par le décret n°2019-19.

Un nouveau décret relatif à NexSIS 18-112 a été publié le 21 juillet 2021.

Il accorde un droit exclusif de dix ans (renouvelable 5 ans) à l'ANSC, considérant que NexSIS 18-112 constitue un service d'intérêt économique général.

Il rappelle également les obligations légales d'interopérabilité des acteurs de la sécurité intérieure, de la santé et de l'urgence et dispose que NexSIS 18-112 permet de s'y conformer.



Ambitions de NexSIS 18-112



Améliorer l'entraide entre les services d'incendie et de secours : un CTA faisant face à une forte affluence peut obtenir le soutien d'autres CTA-CODIS : les appels sont présentés à plusieurs endroits de façon

simultanée. L'opérateur peut aussi qualifier une alerte et la partager au SGO d'un autre CTA-CODIS si elle concerne un autre département.

Apporter une forte interopérabilité entre les services d'urgence grâce à un système de gestion des alertes multi-métiers et à l'utilisation de langages communs permettant le partage d'une photo

graphie de la situation de détresse (format CISU - *Cadre d'interopérabilité des services d'urgence*) et l'échange d'informations lors de l'opération (format EMSI - *Emergency Management Shared Information*, ou *Information partagée de gestion de l'urgence*).





Améliorer le service rendu aux citoyens grâce à une meilleure prise en compte des communications (photos, vidéos, chat...) et la mise à disposition d'une application mobile pour le citoyen.

Payer le juste coût en générant une meilleure efficacité budgétaire pour les SIS, les collectivités territoriales et l'État. Cela passe notamment par une mutualisation des moyens et une gouvernance partagée entre l'État et les SIS.



Projeter les acteurs de la sécurité civile à l'ère du numérique, de la mobilité et de la donnée. L'intégration de la chaîne de secours, du niveau local au niveau national, par l'unification des systèmes d'information et de gestion de crise des SIS, permettra une mise à disposition partagée et instantanée des données opérationnelles.

Démonstration, lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France 2021, de NexSIS 18-112 à Monsieur François Sauvadet, Président de l'ADF, en présence de Monsieur André Accary, Président du conseil départemental et du SDIS de Saône-et-Loire (71), et du directeur de l'ANSC, Monsieur Michel Monneret.



Le financement du projet NexSIS 18-112 prévoit 3 sources

- 1 Une subvention initiale de l'État** sur les 7 premières années du projet à hauteur de 37M€.



- 2 Une redevance d'exploitation annuelle fixée pour chaque SIS,** qui se compose :

- ✓ **D'une part globalisée de 170 M€** (coûts mutualisés et communs à l'ensemble des SIS) répartie selon la démographie couverte par chaque SIS ;
- ✓ **D'une part spécifique** estimée à **30 M€** (services individualisés) permettant de tenir compte des particularités locales de chaque SIS, de leurs choix et leurs besoins propres ;
- ✓ **D'une offre de soutien optionnelle** en fonction des besoins particuliers des SIS.

- 3 Des subventions d'investissement volontaires en avance de phase.**

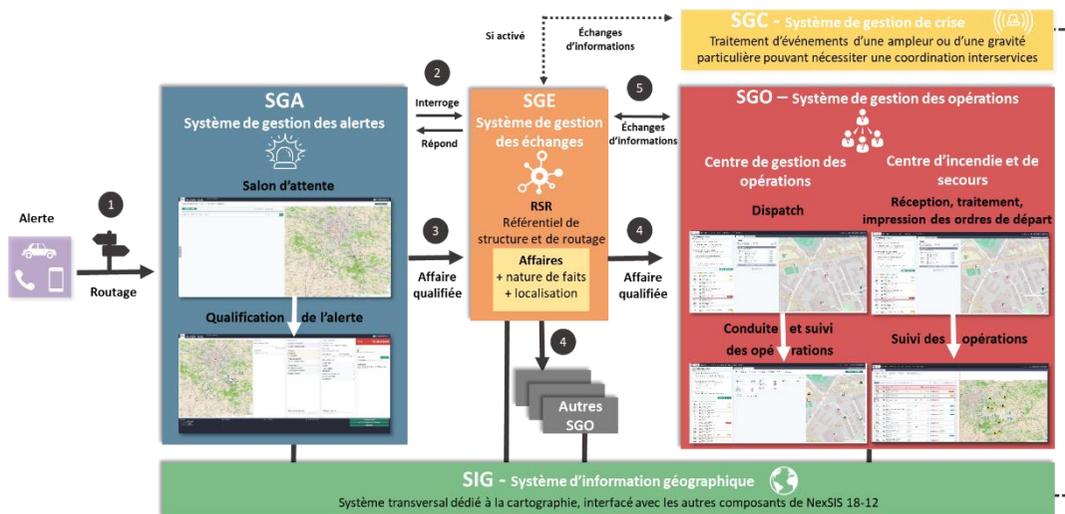
Elles permettent à l'ANSC de construire le système et aux SIS ayant subventionné de minorer temporairement leur redevance d'exploitation après leur migration sur NexSIS 18-112.



L'ANSC œuvre dans un esprit de co-construction avec les SIS

- ✓ **Des contributeurs issus de SIS** sont présents chaque semaine sur le plateau-projet de l'ANSC ;
- ✓ **Des équipes projets ou des référents NexSIS 18-112** sont en place dans la majorité des SIS ;
- ✓ **Les équipes de l'ANSC** sont elles-mêmes composées pour moitié de sapeurs-pompiers mis à disposition.

Architecture fonctionnelle et technique



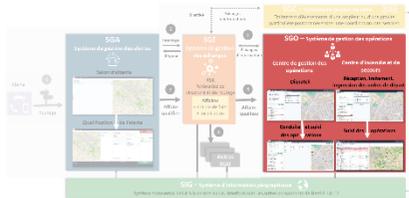
NexSIS 18-112 est composé de différents modules interconnectés :



Le système de gestion des alertes (SGA) de NexSIS 18-112 est un outil de réception et de qualification des appels d'urgence visant à traiter une alerte le plus rapidement possible et à la partager à l'ensemble des services d'urgence concernés.

- ✓ Il intègre des outils communs d'aide à la qualification et peut s'interfacer avec d'autres systèmes au travers d'un module de gestion des échanges (SGE).
- ✓ Il intègre en pré-décroché les résultats de géolocalisation issus notamment de l'AML permet un routage des alertes grâce à un système de salon d'attente et de « picking » (sélection des appels), peut lier des alertes à des opérations déjà existantes et recevoir des alertes multicanales.

L'AML, la géolocalisation avancée de l'appelant, est le premier produit opérationnel de l'ANSC. Déployé progressivement depuis avril 2020, le service est disponible en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, au numéro 112 pour les smartphones Android et Apple et aux numéros 18, 15, 114 (personnes sourdes et malentendantes) et 196 (secours maritimes) pour les smartphones Android.



Le système de gestion des opérations (SGO)

est l'outil métier qui reçoit les données du SGA et permet une réponse opérationnelle aux demandes de secours. Il comporte 2 outils fusionnés au quotidien et dissociables en situation de crise :

- ✓ **Un outil de logistique opérationnelle** qui permet de construire la réponse opérationnelle adaptée aux demandes de secours et de mobiliser les moyens les plus pertinents, grâce au moteur de mobilisation.
- ✓ **Un outil de conduite des opérations** qui permet de superviser une opération de bout en bout, de gérer des informations multiples et complexes, et de conserver un lien mobile et numérique constant entre les acteurs de la chaîne de secours.



Le système d'information géographique (SIG)

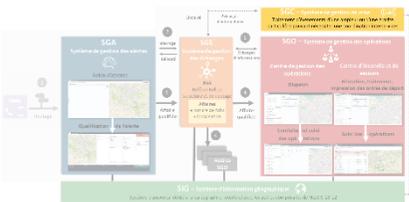
de NexSIS 18-112 est un système transverse dédié à la cartographie et interfacé avec les autres composants de NexSIS 18-112 et les applications mobiles.

- ✓ **Le SIG intervient sur toute la chaîne de traitement d'une situation d'urgence** : du routage de l'appel à la supervision des opérations en cours, en passant par la localisation de l'alerte et la détermination du contexte opérationnel et de la priorité opérationnelle.
- ✓ **Sur le plan national, le SIG est nourri par son interfaçage avec des partenaires**, et notamment l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) qui permet l'alimentation d'un réseau routier navigable sur le territoire français.
- ✓ **Sur le plan local, le système s'appuie sur les données des SIG locaux des SIS**. Ces derniers pourront alimenter et mettre à jour les données grâce au WebSIG (système d'information géographique sur Internet).



Le système de gestion des échanges (SGE) a vocation à traiter des besoins en matière d'échanges de données entre les modules de NexSIS 18-112 entre eux et avec les systèmes d'information tiers. Le SGE communique avec deux grandes catégories de systèmes tiers :

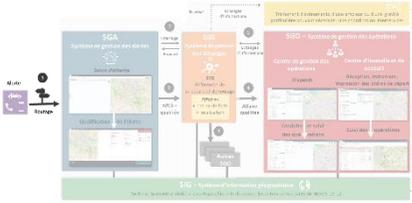
- ✓ **Les systèmes d'information opérationnels des partenaires** (autres services d'urgence, applications tierces...).
- ✓ **Les systèmes d'information des SIS** (SI RH, applicatifs métiers, etc.).



Le système de gestion de crises (SGC) permettant le traitement d'événements d'une ampleur ou d'une gravité particulière pouvant nécessiter une coordination interservices.

Une plateforme d'information opérationnelle à destination des maires et préfets appelée « ENKI » est actuellement en cours de développement :

- ✓ **« ENKI » permettra de partager des informations en temps réel** avec les directeurs des opérations.
- ✓ **Cet outil enverra des SMS, des notifications et des données sur les opérations en cours.** Il contiendra une palette de services tels que : un fil de Météo-France réservé aux professionnels, des ressources numériques comme le plan communal de sauvegarde, des annuaires de crise...



Le réseau **SECOURIR** (**S**ervice de **C**ommunications d'**U**rgence **I**ntelligent et **R**ésilient) est le service de collecte et d'acheminement des communications d'urgence de NexSIS 18-112. SECOURIR permet :

- ✓ **L'acheminement intelligent des communications d'urgence** (flux voix et multimédias) en fonction des situations opérationnelles et des mesures organisationnelles des SIS.
- ✓ **La mise en place de CTA virtuels servis par plusieurs SIS voire d'autres PSAP** (*Public Safety Answering Point* ou centre de réception d'appels d'urgence) raccordés à SECOURIR.
- ✓ **L'entraide entre SIS** afin de pallier un afflux massif d'appels, une défaillance technique d'un CTA ou de permettre le déport des appels d'un SIS vers un autre pour des raisons organisationnelles

L'infrastructure locale de NexSIS 18-112 est une association de composants techniques déployés dans chaque SIS permettant d'héberger les services nécessaires au fonctionnement de NexSIS 18 112 dans un environnement sécurisé.



- ✓ Elle est construite pour garantir la disponibilité des services et la mise en œuvre d'un mode dégradé en cas de défaillance de l'accès local aux réseaux RIE (réseau interministériel de l'Etat) et SECOURIR.
- ✓ Des éléments de supervision sont inclus dans chaque infrastructure locale permettant à l'ANSC d'avoir une vision de bout en bout sur l'état des services qu'elle héberge.
- ✓ L'infrastructure locale NexSIS 18-112 est un prolongement du Cloud NexSIS 18 112 (le « *cloud computing* » est un processus consistant à utiliser des serveurs informatiques distants au travers des réseaux Internet).

Trajectoire nationale de déploiement

Le déploiement de la solution NexSIS 18-112 est progressif et s'étendra de 2021-2022 à 2026. La trajectoire de migration se dessine suivant **3 phases** :

1

La phase de préfiguration

Le lancement du déploiement est effectué en amont de la livraison de la version n°1 de NexSIS 18-112 au SIS préfiguré, afin de bénéficier de ses retours d'expérience.

2

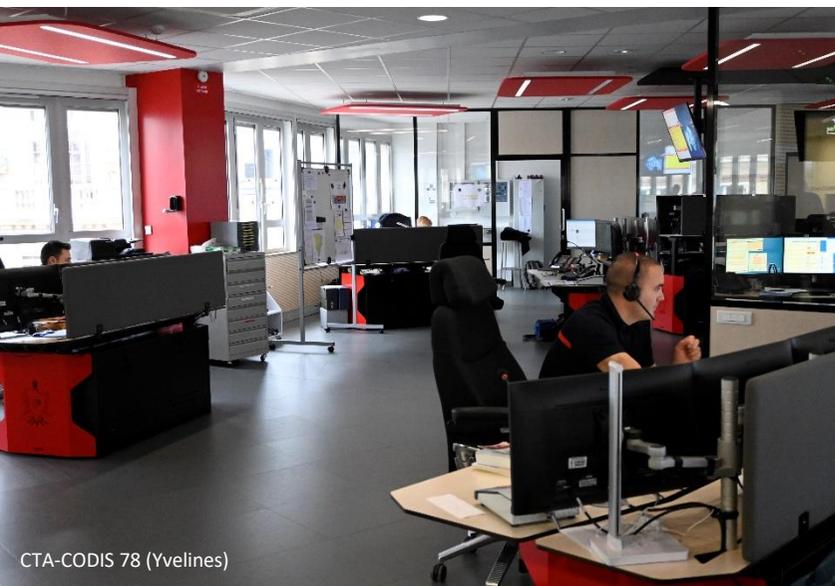
La phase pilote

Elle intervient quelques mois après le déploiement du SIS préfiguré et vise au déploiement progressif de la solution dans six SIS « pilotes ». Elle permet de travailler sur un échantillon suffisant afin d'étudier le comportement du système et d'améliorer les axes nécessaires en vue de la phase industrielle de déploiement.

3

La phase industrielle

Cette phase permet le déploiement maîtrisé et progressif de l'ensemble des SIS jusqu'en 2026.

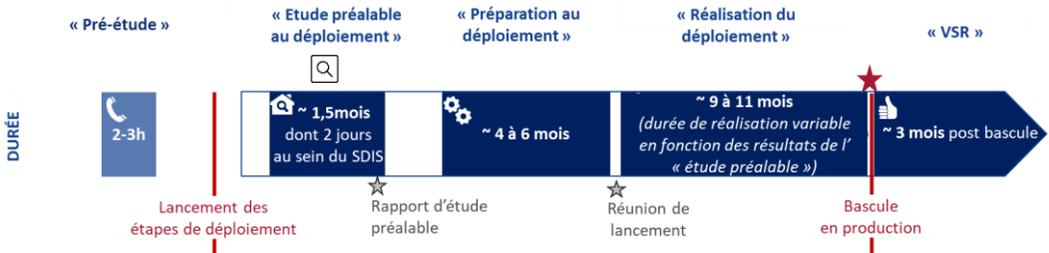


Trajectoire de déploiement dans un SIS



Le déploiement de NexSIS 18-112 dans un SIS est articulé autour de 3 domaines : fonctionnel, technique et SIG.

La durée de déploiement au sein d'un SIS est de 14 à 18 mois, suivie de 2 à 3 mois d'accompagnement après la bascule sur NexSIS 18-112 afin d'assurer le succès de l'opération et de procéder à d'éventuels réglages.



Le déploiement s'articule autour de 3 phases

1

L'étude préalable (environ 2 mois) permet de valider la date de bascule sur NexSIS 18-112 au regard de la situation du SIS et les actions nécessaires dans la phase de préparation au déploiement.

2

La préparation au déploiement (4 à 6 mois) permet d'anticiper tous les besoins et les questions des SIS qui doivent être adressés avant d'entamer la phase de réalisation.

Elle est dédiée au raccordement physique du SIS au RIE, aux formations de montée en compétences des équipes, et à la mise en place d'un plan de communication, de conduite du changement et de formation.

3

La réalisation du déploiement (9 à 11 mois) consiste à déployer et configurer les serveurs locaux et composants techniques de NexSIS 18-112 et implique des activités de paramétrage.

Elle permet de préparer et d'appareiller les données SIG et de réaliser les travaux d'interfaçage entre NexSIS 18-112 et les systèmes opérationnels du SIS. Elle contient un volet de formation.

NexSIS



SI des Secours de nouvelle génération

Suivez-nous !

Retrouvez les actualités de l'ANSC sur :



ansc.interieur.gouv.fr



[ANSC Fr](#)



[ANSC - Agence du Numérique de la Sécurité civile](#)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence
du numérique
de la sécurité civile